

## Suivez les grenouilles

Au printemps, après avoir passé l'hiver à l'abri des intempéries, des centaines voire des milliers d'amphibiens s'appêtent à vivre des aventures périlleuses : traversée de routes, lutte contre les prédateurs... Partez découvrir cette vie si rocambolesque et découvrez le milieu aquatique dans lequel ils viennent se reproduire.

**Durée, lieu, période** : ½ journée en classe en hiver, 1 journée à Rou-Marson au printemps

**Intervenant** : Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou

**Tarif** : 150 € et 300 € (+ 0,45 €/km depuis Saumur)

**Subvention** : 345 €

## La vie de la mare

Découverte de la faune et de la flore de deux mares : recherche de petites bêtes et des plantes installées dans et au bord de l'eau.

**Durée, lieu** : 1 journée à Saint-Benoît-la-Forêt

**Intervenant** : Arbre Voyageur

**Tarif** : 320 € - **subvention** : 230 €

## Hirondelles

L'hirondelle, comme le printemps, se fait attendre chaque année. Les enfants prépareront son arrivée en apprenant à mieux connaître cet oiseau si familier. Puis, ils observeront son installation, localiseront ses nids, découvriront ses petites habitudes.

**Durée, lieu** : 2 ½ journées en classe

**Intervenant** : Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou

**Tarif** : 300 € (+ 0,45 €/km depuis Saumur)

**Subvention** : 230 €

## L'outarde, l'oiseau rare de Méron

Bienvenue dans la grande plaine dénommée la steppe. Venez y découvrir comment l'homme y a favorisé des espèces devenues très rares et menacées aujourd'hui : outarde canepetière, busards, orchidées, insectes...

**Durée, lieu** : 1 journée à Montreuil-Bellay

**Intervenant** : Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou

**Tarif** : 300 € (+ 0,45 €/km depuis Saumur) - **subvention** : 230 €

## Des Puits de nature et d'histoire

Refuges isolés pour des plantes exilées mais aussi en voie de disparition, comme les orchidées, qui ont trouvé sur ces buttes sableuses et calcaires les conditions pour survivre. Abris creusés dans le tuffeau, où l'homme s'est autrefois, lui aussi, réfugié menant une vie simple mais rude...

Aujourd'hui, ce milieu naturel rare vous invite à la contemplation et à l'émerveillement afin de mieux comprendre les liens entre une société et la nature. Participer à l'inventaire des orchidées : possibilité de saisir les observations dans la base de données naturaliste du Parc.

**Durée, lieu, période** : 2 journées à Chinon

**Intervenants** : CPIE Touraine-Val de Loire et Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

**Tarif** : journée 1 : 300 € - journée 2 : 320 € - **subvention** : 460 €



## Intervenants

Les salariés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou, de l'Arbre voyageur du Conservatoire du Patrimoine naturel de la région Centre et du CPIE Touraine Val de Loire conçoivent et réalisent les interventions proposées.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces associations, leurs activités et autres propositions pédagogiques, vous pouvez consulter leurs sites internet : [www.cpie-val-de-loire.org](http://www.cpie-val-de-loire.org), [www.lpo-anjou.org](http://www.lpo-anjou.org) et <http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/>

## Inscription

Avant le 20 septembre 2010, sur le site du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

rubrique "services"

domaine "éducation"

Inscription validée par les inspections pour les enseignants du primaire. Participation à une réunion de préparation pour confirmer l'inscription (planning des réunions téléchargeable sur le site du Parc).

## Subvention

Votre commune étant adhérente du Parc naturel régional, vous bénéficierez d'une subvention de 230 € par journée d'animation et par classe (soit par exemple 115 € pour une demi-journée ou 460 € pour 2 journées réalisées par une classe).

La structure qui réalise l'intervention vous fera parvenir une facture correspondant au prix de la prestation.

La demande de subvention se compose (cf. documents joints sur le site) :

- d'une demande de subvention et des coordonnées bancaires pour chaque demande de subvention,
- d'une attestation d'animation remplie le jour de l'animation avec l'intervenant,
- et d'une fiche retour enseignant (votre évaluation).

Le Parc vous versera la subvention dans les meilleurs délais. Merci de prendre soin de bien remplir ces documents, afin de faciliter son versement.